

DELIBERATION CFVU-063-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 28 juin 2022

Objet de la délibération : Maquette du DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissement de santé »

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 05 juillet 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La maquette du DU « Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissement de santé » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 abstentions.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 12 juillet 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 13/07/2022

DU Gestion des risques dans la prise en charge des patients en établissement de santé

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		En date du :
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 16/ 06/2022
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 05/07/2023
Avis du CA	Maquette complète		En date du : 07/07/2022

Reçu aux services centraux le

Projet version du : 10 juin 2022

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE
 Contact : PETIT Giovanni
 Téléphone : 02.41.73.59.47 - 07.85.37.72.37
 E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

§ COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S)

UFR :
 Contact :
 Téléphone :
 E-mail : @univ-angers.fr

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	<p>Nom du (des) partenaire(s) : <i>Prévention Médicale</i></p> <p>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</p> <p><input type="checkbox"/> former</p> <p><input type="checkbox"/> organiser l'évaluation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation</p>
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	<p>Nom du (des) co-certificateurs(s) :</p> <p>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</p> <p><input type="checkbox"/> former</p> <p><input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier</p> <p><input type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier</p>
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	<i>A joindre en annexe</i>
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
PR Emmanuel RINAU	Angers	MCU PH	0665806811	Emmanuel.rineau@chu-angers.fr
Dr Marie Christine MOLL	Directeur Scientifique Prévention Médicale	Médecin	<u>06 65 40 56 79</u>	marie-christine.moll@macsf.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2022/23

Début des cours : 19/09/2022

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

Université Angers – Faculté Angers

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
ANGERS	Giovanni PETIT <i>Faculté de santé 28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01 Tél: 02.41.73.59.47 – giovanni.petit@univ-angers.fr</i>	Stéphanie REMAITRE T. <u>02 41 73 58 05</u> stephanie.remaître@univ-angers.fr

Contexte / Opportunité / Originalité

Ce DU, contrairement aux formations qualité et gestion des risques généralistes permet à des praticiens (médecins, pharmaciens, professionnels de santé) d'intégrer des démarches méthodologiques adaptées à la spécificité de leur exercice. Cette formation se veut axée sur l'acquisition de "savoir-faire" et donc donne une place prépondérante à l'action concrète dans la spécialité. La personne formée sera accompagnée dans la mise en œuvre de la gestion des risques dans son activité.

Les modules spécifiques donneront une place prépondérante aux approches liées au facteur humain (mise en situation et simulations). La sécurité et la performance de la prise en charge des patients est un objectif permanent des établissements et des professionnels de santé.

Le dispositif de certification des établissements de santé et les réglementations concernant à la fois l'évaluation des pratiques professionnelles médicales et la gestion des risques, obligent les praticiens à se doter d'outils pouvant leur permettre de répondre à ces obligations.

Par ailleurs sous la pression de la réglementation mais aussi des associations de patients, certaines spécialités se voient dans l'obligation d'organiser leurs activités de manière à se prémunir, en particulier contre des risques contentieux, pénaux et assurantiels.

L'objectif principal de ce DU, est de donner à des professionnels en charge d'une activité clinique, des outils en termes de management, d'organisation et de mise en œuvre de programme de gestion des risques applicables à la spécificité de leur activité ou de leur discipline.

L'acquisition de compétences spécifiques permettra au professionnel au cours de la formation, de mettre en place au sein de son activité, de sa discipline, une démarche de gestion et de maîtrise des risques (et de l'ancrer si besoin dans la politique de son établissement).

Ce DU ne vise pas obligatoirement la formation de professionnels spécialisés dans la gestion des risques

Ce DU peut être est intégralement suivi à distance sauf pour les modules simulation où la présence est souhaitée (sauf outre-mer)

Les enseignants en fonction de leurs contraintes et éloignement peuvent réaliser les cours à distance

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	22/10/2008	16/06/20	
Date de passage du CFVU	26/11/2008	04/07/2022	

Date de passage au CA	11/12/2008	07/04/2022	
-----------------------	------------	------------	--

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
 Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
 Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Code NAF

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

- Médecins, pharmaciens, professionnels d'encadrement en santé en charge d'une activité clinique et autres professionnels de santé désirant mettre en place un dispositif de gestion des risques et une approche d'Evaluation des Pratiques Professionnelles au sein de leur activité (discipline, pôle, service, exercice privé ou libéral),
- Internes en médecine ou en pharmacie en cours de formation

La priorité sera donnée à des médecins, des pharmaciens, des internes en médecine ou en pharmacie ayant un projet à concrétiser dans leur activité professionnelle. Par dérogation seront acceptés des chirurgiens-dentistes ou des professionnels non médico-soignants

Pré requis nécessaire

-Pas de réquis si ce n'est répondre aux critères d'éligibilité d'inscriptions (Type de public).

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 25

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 15

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) : 12

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 2 (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Emmanuel RINEAU	Angers	MCU	Emmanuel.Rineau@chu.fr
M.C MOLL	PARIS	Directrice scientifique - Médecin Pérvention médicale	marie-christine.moll@macsf.fr

Les candidatures seront pré sélectionnées sur CV et lettre de motivation. Les candidats seront éventuellement reçus en entretien individuel. Celui-ci permettra d'identifier les objectifs personnels et professionnels poursuivis par le candidat et motivant son inscription.

La pré inscription sera validée après examen du dossier et accord des responsables de l'enseignement.

Les lettres de candidature doivent être adressées aux responsables de l'enseignement.

Les modules pourront être accessibles séparément à des professionnels souhaitant améliorer leurs connaissances sur certains outils.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

X OUI

NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

L'objectif principal de ce DU, est de donner à des professionnels en charge d'une activité clinique, des outils en termes de management, d'organisation et de mise en œuvre de programme de gestion des risques applicables à la spécificité de leur activité ou de leur discipline.

L'acquisition de compétences spécifiques permettra au professionnel au cours de la formation, de mettre en place au sein de son activité, de sa discipline, une démarche de gestion et de maîtrise des risques (et de l'ancrer si besoin dans la politique de son établissement).

Désignation du métier et des fonctions visées, ou de la fonction visée (pour une spécialisation à visée Répertoire spécifique)

Description des activités professionnelles

Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

Médecins, pharmaciens, cadre de santé, étudiants en médecine,

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 160 h heures

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 132 h

Enseignements à distance : de 21 h à 132H si l'enseignement est suivi intégralement à distance

Tutorat :

Stage :

Examens/soutenance : 7 h

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) :

En alternance (*hors contrat de professionnalisation et apprentissage*) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI

NON

Calendrier de la formation (*début, fin, regroupements, nombre de sessions,...*):

Démarrage de la formation le 19 Septembre 2022

Fin le 13 juin 2023

La formation est organisée en module

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

Programme détaillé

Module 1 Concepts de gestion des risques et management	Lundi	19	septembre		09h00-12h00 : Dr Moll (10h-12h) Accueil et présentation de la formation Modalités de validation du diplôme	11h00-12h00 : Marie Grollier Présentation et utilisation de la plateforme Moodle	14h00-17h00 : Dr Moll Enjeux et concepts fondamentaux de la gestion des risques Présentation des modes de décision pour la gestion des risques en établissement de santé (Management) ; Les modalités de hiérarchisation, les échelles de criticité ; Système d'information	
	Mardi	20	septembre		09h00 -12h00 : Dr Moll suite		14h00- 17h00 Dr Moll suite	
	Mercredi	21	septembre		09h00-11h00 : F. Marie (DG CH Saint LO Vision stratégique du management de la qualité par un DG d'établissement	11h00-13h00 Dr Brigitte BONNAN Vision stratégique du président de CME sur la gestion des risques	14h-17H Posture , stratégie du coordinateur de la GDR Dr Stéphanie PEAN (CH Mont de Marsan) steph.pean@hotmail.fr	
E-learning (à ouvrir aux étudiants en septembre) - non présentiel à faire avant le 17 oct					E-learning : Dr Roussel à faire avant le 17 octobre			
Module 1 Management; Panorama des outils de la gestion des risques	Lundi	17	octobre		09h00-12h00 : AUGER Catherine Vision de la GDR par la HAS : " concept, enjeux, développement	14h00-17h00 Celine BREYSSE ARS Rhone Alpes celine.breyse@ars.sante.fr Mise en œuvre de la gestion des risques en ARS		
	Mardi	18	octobre		09h00- 17h00 Dr MC MOLL Principe et méthode de gestion de projet autour d'un cas en gestion des risques et résolution de problèmes			
Module 2 et Fin M1 Identification et traitement des événements indésirables graves comprenant l'iatrogénie, les méthodes curatives des risques et gestion de crise	Lundi	21	novembre		9h00-11h30 B. Frattini Vision du directeur de soins	11h30-13h00 : Dr Legeay Infectiovigilance et indicateurs de la LIN	14h00-16h00 Mme Renier Communication et gestion des situations de crises dans les établissements de santé	16h00-17h30 : Dr Carneiro Le plan blanc et le plan bleu
	Mardi	22	novembre		09h00-12h30 : Dr Moll Les outils d'analyse de causes : Enquête ENEIS ; Les événements indésirables : modèle de Reason ; Événements Indésirables Graves presque accidents ; Arbre Des Causes (ADC) ; La méthode ALARM ; Le Retour d'expérience ; Présentation de la base de		14h00-17h00 : Dr Moll Exercice pratique d'analyse de causes	

					données gérant le retour d'expérience	
Présentation des mémoires	Lundi	12	décembre		Soutenance des mémoires des étudiants de la promotion 2021 2022	
Module 3 Bases juridiques, assurances	Lundi	12	décembre		09h00- 12h00 Germain Decroix l'assurance face au risque sanitaire	14h00 -16h00: Margaux DIMA Risque et réseaux sociaux en santé
	Mardi	13	décembre		09h00-12h00 : Pr. Rougé-Maillart Droit médical, responsabilité médicale en particulier en matière d'iatrogénie et d'aléa thérapeutique Ce qu'il faut savoir pour ne pas se mettre "hors la loi" ; contentieux et plaintes en établissement de santé ; les types de plaintes et les différents recours (tribunaux, pénal, civil, administratif, commission de conciliation) ; l'information du patient	14h00-17h00 Dr Moll Annonce de dommage associé aux soins-implication du patient
Module 4 Identification et sécurisation des prises en charge à risque, outils de prévention des risques	Lundi	16	janvier		9h00-12h30 et 13h30-17h00 : M. Michael Besse Les principes de l'analyse processus et de l'analyse fonctionnelle ; Analyse Préliminaire de Risques (APR) et la cartographie des risques	
	Mardi	17	janvier		9h00-12h30 et 13h30-17h00 : M. Michael Besse Les principes de l'analyse processus et de l'analyse fonctionnelle ; Analyse Préliminaire de Risques (APR) et la cartographie des risques	
Module 5 Médecin/soignant face aux risques liés au travail, ergonomie, facteurs humains	Lundi	13	février		9h -17H : Mme F.M Jegoux * Sécurité, Risques perçus Par les opérateurs et par les managers, Et actions organisationnelles de mitigation du risque	
	Mardi	14	février		09h00-12h30 : M. Closterman * Approche Facteur Humain : Synergie d'équipe	14h00-17h00 : M. Closterman / Dr Moll Approche Facteur Humain : Synergie d'équipe (Etude de cas)
	Mercredi	15	Février		09h00- 12h00 Dr Pierre Simon télé médecine et telesoin risques et recommandation	14h00-16h00 :M. Peschet Le risque Informatique et gestion des données patients
					e-learning : gestion des risques et personne âgée (bien-être) E-learning (à ouvrir aux étudiants en septembre) - non présentiel à faire avant le 13 avril	

Module 6 Développement Professionnel Continu (DPC) et gestion des risques	Lundi	13	mars		9H00-12H00: Dr Moll Développement Professionnel Continu (DPC) et gestion des risques (dont patient traceur et RMM)	14H00-17h00 Dr MC Moll simulation et GDR	
	Mardi	14	mars		09h00-12h30 : Dr Tourrès / Dr Bonfait L'accréditation des médecins, l'origine, les bases légales et réglementaire, les évolutions en lien avec le DPC	14h00-15h30: Pr. Urban Gestion des risques dans les réseaux de cancérologie La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)	15H30-17h00 B.Frattini Visite de risque
Module 7A Anesthésie réanimation	lundi	17	avril		09h00-10h15 : Pr Mertes Organisation qualité et risque d'un service d'AR : organisation générale et principes de management ; organisation qualité et risques : politique et structures	10h30-12h30 :Pr Mertes Les procédures et facteurs essentiels en Gestion du Risque en AR	14h00-16h00 B. Frattini les procédures et les facteurs essentiels en gestion 1es risques au bloc opératoire
	Mardi	18	avril		09h00-12h00 : Dr Biotteau Gestion du risque anesthésique en gynécologie obstétrique : les facteurs de prévention du risque ; les éléments de récupération ; les éléments d'atténuation (gravité des conséquences) ; les modalités d'information des parturientes	14H-17H Sylvain Boussemaere BOUSSEMAERE (sylvain.boussemaere@ch-val-ariege.fr) visio REX covid et GDR VISIO1	
7D regroupement du module gériatrique et debut M7C	Mercredi	19	avril		09h00-12h30 :Pr BARRÉ Jean (CeAnnweiler@ch-angers.fr) (JeBarre@ch-angers.fr) Risques spécifique de la personne âgée:	14h-17h Sécurité dans les réseaux de périnatalité Mathieu Leconte, IADE : mathieu.leconte.rp2s@orange.fr - Grégoire Théry, obstétricien, g-thery@ch-hopitauxduleman.fr - Catherine Durand, pédiatre, cdurand.rp2s@free.fr	
Module 7C Gynécologie obstétrique	Lundi	15	mai		09h30-12h00 : Dr Guy Bercau ancien médecin adjoint maternité de Saint Joseph Paris Approche par la sécurité de fonctionnement Organisation qualité et risque d'un service de Gynécologie-Obstétrique (organisation générale et	14h-16h00 : Mme HUE Prévention du risque infectieux en obstétrique	

					principes de management ; organisation qualité et risques : politique	
Module 7B Prise en charge thérapeutique, circuit du médicament	mardi	16	mai		9h00-12h00 : S.Pean REMED erreurs médicamenteuses, médicaments à haut risque, Never Events).	14h00-17h30 : Dr S. Pean L'administration des médicaments
	Mercredi	17	mai		09h00-12h30 : Dr Clerc Les déterminants des risques sur les différentes étapes du circuit du médicament et leur criticité (exercice pratique identification de la criticité et hiérarchisation des plans d'action)	14h00-17h00 Dufourc Réconciliation médicamenteuse Traitement personnel du patient
SIMULATION	lundii	12	juin		09H00-12H00 :Dr G. Bouhours Introduction et présentation des méthodes de simulation , zoom sur le briefing / débriefing	Dr Rineau; + .MC Moll voir avec centre de simu en fonction des apprenants (scénario médicament annonce et anesthésie et ou obstétrique en fonction du groupe)
SIMULATION	mardii	13	juin		Dr Rineau; .MC Moll voir avec centre de simu en fonction des apprenants (scénario médicament annonce et anesthésie et ou obstétrique en fonction du groupe)	
	Lundi	17	Novembre		Remise du mémoire de fin d'enseignement	

Modélisation Apogée

NOM

Année universitaire

Date de la CFVU

Libellé	Nature	Charges enseignements							Co ef.	Session 1			Session 2				Remarques			
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etud	Mutualisé			Co animé	CT		CC	CT		CC				
							O / N	Avec			Nature	Durée		Co ef.	Co ef.	Nature		Durée	Co ef.	Report
													O / N							
Module 1	MODU	O			7	7	N			1	ECR									
Module 2	MODU	O			13	13	N			1	ECR									
Module 3	MODU	O			5	5	N			1	ECR									
Module 4	MODU	O								1	ECR									
Module 5	MODU	O			14	14	N			1	ECR									
Module 6	MODU	O			26	26	O			1	ECR									

Module 7	MO DU	O			17,75	17,75	0			1	ECR								
Module 8	MO DU	O			17,50	17,50	0			1	ECR								
Module 9	MO DU	O			13,5	13,5	0			1	ECR								
Mémoire										2	ORAL	7	2	1					

Équipe pédagogique prévisionnelle

Marie Christine MOLL	<i>Directeur scientifique Prévention médicale</i>	MACSF PARIS	marie-christine.moll@macsf.fr
Marie GROLLIER	<i>Ingénieur en e- pédagogie</i>	UNIV ANGERS	marie.grollier@univ-angers.fr
Frédéric MARIE	<i>Directeur général adjoint</i>	CHU Caen	frederick.marie@ch-stlo.fr
Brigitte BONNAN	<i>Présidente de la Commission Médicale d'Établissement</i>	HOPITAL FOCH	b.bonan@hopital-foch.com
Dr Stéphanie PEAN	<i>Coordonnateur de la gestion des risques en soins</i>	CH Mont de Marsan	steph.pean@hotmail.fr stephanie.pean@ch-mdm.fr
Patrice ROUSSEL	<i>Médecin gestionnaire de risques</i>	retraité	p.rousseau@yahoo.fr
AUGER Catherine	<i>Chef de Projet Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins</i>	HAS	c.auger@has-sante.fr
Celine BREYSSE	<i>Pharmacien Praticien Hospitalier</i>	ARS Rhone Alpes	celine.breyse@ars.sante.fr
Bruno FRATTINI	<i>Directeur de soins(IADE) Gestionnaire de risques</i>	MACSF PARIS	Bruno.frattini@macsf.fr
Clément LEGEAY	<i>Pharmacien assistant spécialiste UPLIN</i>	CHU ANGERS	Clement.Legeay@chu-angers.fr
Anita RENIER	<i>Chargée de communication</i>	CHU ANGERS	anrenier@chu-angers.fr
CARNEIRO Bruno	<i>Médecin Urgences</i>	CHU ANGERS	Bruno.Carneiro@chu-angers.fr
Germain DECROIX	<i>Juriste MACSF</i>	MACSF PARIS	germain.decroix@macsf.fr
Margaux DIMA	<i>Juriste MACSF</i>	MACSF PARIS	margaux.dima@macsf.fr
C. ROUGE MAILLART	<i>Médecine légale</i>	CHU ANGERS	ClRouge-Maillart@chu-angers.fr
Mickaël BESSE	<i>Formateur Facteur Humain ENMM</i>	Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine	MBESSE@ch-bassindethau.fr michaelbesse@aol.com
Mickaël BESSE	<i>Formateur Facteur Humain ENMM</i>	Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine	MBESSE@ch-bassindethau.fr michaelbesse@aol.com
Florence Marie JEGOUX	<i>Formateur Facteur Humain aéronautique</i>	Développement systémique et humain NANTES	dvtsystemiquehumain@gmail.com
Jean-Pierre CLOSTERMANN	<i>Formateur Facteur Humain ENMM</i>	ENSM NANTES	jpclostermann@a-bon-port.eu
Jean-Pierre CLOSTERMANN	<i>Formateur Facteur Humain ENMM</i>	ENSM NANTES	jpclostermann@a-bon-port.eu
SIMON Pierre			pierre.simon22@gmail.com

Damien PESCHET	<i>co fondateur</i>	AKANT	damien@akant.fr
Jean TOURRES	<i>Anesthésite réanimateur</i>	Polyclinique de l'Atlantique Saint-Herblain	tourres.jean@wanadoo.fr
Henri BONFAIT	<i>Orthopédiste</i>	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO BRITANNIQUE LEVALLOIS PERRET	bonfait.henri@gmail.com
Thierry URBAN	<i>Coordonateur des 3C Pneumologue</i>	CHU ANGERS	thurban@chu-angers.fr
Paul Michel MERTES	<i>PUPH anesthésie réa</i>	CHRU STRASBOURG	paul-michel.mertes@chru-strasbourg.fr jennyfer.zimmermann@chru-strasbourg.fr
Claude BIOTTEAU	<i>Anesthésiste</i>	CLINIQUE DE L ANJOU ANGERS	claudе.biotteau@wanadoo.fr
BOUSSEMAERE Sylvain	<i>Directeur de soins</i>	CHI VAL DE ARIEGE	sylvain.boussemaere@chi-val-ariege.fr
BARRÉ Jean ANWEILER Cédric	<i>PUPH Gériatrie</i>	CHU ANGERS	jeBarre@chu-angers.fr
Catherine DURAND	<i>pédiatre, coordinatrice et responsable simulation du RP2S</i>	Réseau Périnatal des 2 Savoie/DeveniRp22S CHAMBERY	cdurand.rp2s@free.fr
Grégoire THERY	<i>obstétricien, président du RP2S</i>	Réseau Périnatal des 2 Savoie/DeveniRp22S CHAMBERY	g-thery@ch-hopitauxduleman.fr
Mathieu LECONTE	<i>IADE, chargé de mission simulation au RP2S</i>	Réseau Périnatal des 2 Savoie/DeveniRp22S CHAMBERY	mathieu.leconte.rp2s@orange.fr
BERCAU Guy	<i>ancien médecin adjoint maternité de Saint Joseph médecin conseil en gestion et prévention des accidents médicaux</i>	PARIS	drbercau@gmail.com
HUE Roselyne	<i>Pharmacine hygiéniste</i>	CH CHALLAN	r.hue@ch-lvo.fr
Dr Marie Anne CLERC	<i>Pharmacien coordonateur-CHU ANGERS</i>	CHU ANGERS	MAClerc@chu-angers.fr
DUFOURC Marie Océane	<i>Pharmacien</i>	CHU LUNEVILLE	maoduffourc@ch-luneville.fr
Guillaume BOUHOURS	<i>Anesthésiste-Réanimateur</i>	CHU ANGERS	GuBouhours@chu-angers.fr
Emmanuel RINEAU	<i>MCU Département d'anesthésie-réanimation</i>	CHU ANGERS	Emmanuel.Rineau@chu-angers.fr erineau@live.fr

Scénario pédagogique

. Le DU sera découpé en modules distincts les uns des autres. Chaque module se déroulera sur 2 à 3 jours. Au sein des modules une place prépondérante sera donnée aux applications pratiques. L'objectif visé étant l'acquisition de nouvelles habiletés et compétences.

Le DU proposera une série de 7 modules obligatoires constituant le tronc commun de l'enseignement. Ces modules assureront l'acquisition des notions de base en matière de gestion des risques (management et outils principaux).

Des modules optionnels permettront aux praticiens de différentes disciplines d'approfondir l'étude des risques inhérents à leur domaine d'activité.

Les modules optionnels proposés et à venir sont :

- *anesthésie-réanimation*
- *prise en charge thérapeutique (circuit du médicament et chimiothérapie)*
- *obstétrique*
- *cancérologie*
- *médecine générale*
- *médecine d'urgence*
- *gériatrie*

En fonction du nombre de participants les modules spécifiques seront soit obligatoires soit optionnels dans ce cas moins un module optionnel devra être choisi.

Un étudiant pourra décider de préparer plusieurs modules optionnels.

Des applications pratiques seront demandées aux étudiants vérifiant leur capacité à mettre en œuvre au sein de leur activité (autrement dit évaluation des savoir-faire). .

Des objectifs pédagogiques et professionnels sont définis pour chaque module. Par ailleurs les attentes des étudiants sont ciblées au début de chaque module et la satisfaction de ces attentes auto évaluées par eux en fin de module.

Modalités d'évaluation et de validation

§ EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Les résultats du contrôle de connaissance : notation des exercices pratique sur certains modules
obtention de la note minimale de 10/20

Soutenance de mémoire

Jury de soutenance :

Le jury de soutenance est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Il est composé de 2 (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

PR Emmanuel RINAU	Angers	MCU PH	06 65 80 68 11	Emmanuel.rineau@chu-angers.fr
Dr Marie Christine MOLL	Directeur Scientifique Prévention Médicale	Médecin	<u>06 65 40 56 79</u>	marie-christine.moll@macsf.fr

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être déclaré admis au DU « » il faut :

Suivre l'ensemble des cours

Présenter un mémoire et le soutenir, obtenir la moyenne de 10/20 coefficient 2

Avoir la moyenne à 3 épreuves écrites au cours de l'année

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

PR Emmanuel RINAU	Angers	MCU PH	0665806811	Emmanuel.rineau@chu-angers.fr
Dr Marie Christine MOLL	Directeur Scientifique Prévention Médicale	Médecin	<u>06 65 40 56 79</u>	marie-christine.moll@macsf.fr

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

Dans le cadre spécifique d'un projet d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS)

Un candidat doit être évalué par un jury composé, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

La composition du jury doit garantir son indépendance pleine et entière et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Un minimum de 50 % de ses membres doit être extérieur au parcours de formation et, si cela est possible, à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Parmi ses membres : des professionnels qualifiés (employeurs et/ou salariés confrontés aux situations de travail réelles).

NOTA : dans le cadre d'un projet d'enregistrement au **RNCP**, un jury devra être constitué pour la validation de chaque bloc, sur la base d'un référentiel d'évaluation par bloc.

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Dans la version finale qui sera soumise aux instances, les noms des personnes seront retirés pour éviter de repasser en CFVU en cas de changement.

Elle est composée de 2 (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

PR Emmanuel RINAU	Angers	MCU PH	0665806811	Emmanuel.rineau@chu-angers.fr
Dr Marie Christine MOLL	Directeur Scientifique Prévention Médicale	Médecin	<u>06 65 40 56 79</u>	marie-christine.moll@macsf.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences, et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site (art. 5, CNF). La réunion du conseil de perfectionnement peut également être l'occasion de présenter un bilan de l'évaluation des stages et des structures d'accueil par les stagiaires. Au niveau de l'UA, le conseil de perfectionnement est associé à l'élaboration des fiches RNCP.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la formation. Il est composé au minimum du responsable de formation, d'un professionnel (extérieur au parcours de formation) et d'un stagiaire inscrit dans la formation. Ses membres sont proposés par le président du jury de la formation. Il se réunit à la fin de chaque session, à l'issue du jury de délibération par exemple. Un compte rendu des échanges et des préconisations est transmis à la commission pédagogique et/ou au conseil de gestion de la composante de rattachement de la formation, à l'issue de chaque réunion. D'autres personnes pouvant concourir à la réflexion sur l'évolution des formations peuvent être invitées, comme la participation de représentants de la Direction de la formation continue, ou encore du SUJO-IP.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Il est composé de 2 (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

PR Emmanuel RINAU	Angers	MCU PH	0665806811	Emmanuel.rineau@chu-angers.fr
Dr Marie Christine MOLL	Directeur Scientifique Prévention Médicale	Médecin	<u>06 65 40 56 79</u>	marie-christine.moll@macsf.fr

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	2200	550	
Bloc de compétences			
Module(s)	550	110	
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

Budget prévisionnel

Intégrer le budget EXCEL

DU GESTION DES RISQUES

2021/2022

Faculté de Santé

SR 02/02/2021

Niveau	L & LP	M	Validité
	1	0	✓

RECETTES **42 180,00 €**

Inscription à la totalité de la formation	nb. stagiaires	Tarif	Total
Tarif FC	11	2 220,00 €	24 420,00 €
Tarif Individuel	8	2 220,00 €	17 760,00 €
Tarif interne		550,00 €	- €
INSCRIPTION MODULE INDIVIDUEL		550,00 €	- €
			- €
INSCRIPTION ANNEE MÉMOIRE	2	170,00 €	
Total :	21		42 180,00 €

Inscription par module	nb. inscriptions	Tarif	Total
			- €

DÉPENSES **15 879,30 €**

>> **Personnel enseignants**

Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires			0,0	- €
642	Autres intervenants			0,0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €

Enseignement

641	Enseignants titulaires			0,0	- €
642	Autres intervenants	0,0	110,0	110,0	6 521,90 €
	Sous-total	0,0	110,0	110,0	6 521,90 €

Encadrement stagiaires / Tutorat

		heures de tutorat / stagiaire			
		Nb. stag. encadrés	nb. heures TD		
641	Enseignants titulaires	0	0,0	0,0	- €
642	Autres intervenants	0	0,0	0,0	- €
	Sous-total	0	0,0	0,0	- €

Prestation de service Prév Médicale

		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			3 557,40 €
				- €
				- €
				3 557,40 €
			Total h TD	110,0

>> **Personnel administratif**

Total poste personnel : 10 079,30 €

>> **Fonctionnement**

606	Achat, fourniture et matériaux			
613	Location	5 800,00 €		
618	Reprographie / Documentation			
623	Publicité / Communication			
624	Transports			
625	Déplacement, missions, réception			
626	Frais postaux			
628	Divers			
	Total fonctionnement :	5 800,00 €		

RÉSULTAT GLOBAL UA **26 300,70 €**

				62,4%
	Contribution FC sur les recettes	8%	3 374,40 €	
	Contribution Faculté de Santé	22%	9 279,60 €	

DIFFÉRENTIEL pour la Composante 13 646,70 € 32,4%

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer.

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Pistes à approfondir avec le service relation-client de la DFC (Bénédicte FERRA Y CASTELL et Francette GUILLEMIN) :

Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.